

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**du Lundi 14 décembre 2020 (9h00) au Samedi 16 janvier 2021 (12h00)**

## **Demande d'autorisation environnementale et demande de permis de construire concernant le projet d'aménagement et de rénovation-construction sur le domaine d'Esclimont (site classé) situé à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien**

Par arrêté du 16 novembre 2020, la Préfecture d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (34 jours consécutifs) préalable à la demande d'autorisation environnementale unique requise au titre des articles L181-1 et suivants du Code de l'environnement (eau et milieux aquatiques, défrichement et Natura 2000) et à la demande de permis de construire citées. Le projet, présenté par la société CLIMONT CASTLE INTERNATIONAL MANAGEMENT GROUP, rue du château, 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, concerne l'aménagement et la rénovation-construction du domaine d'Esclimont. La commune concernée est : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

### **Le dossier d'enquête est consultable :**

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Auneau et de la mairie annexe de Bleury-Symphorien
- en version électronique sur les sites internet suivants : [www.ville-ab2s.fr](http://www.ville-ab2s.fr) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr).
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Auneau
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

### **Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :**

- consignées directement sur les registres d'enquête, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Auneau et de la mairie annexe de Bleury-Symphorien
- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie d'Auneau
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)
- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Jean-François ROLLAND, Délégué régional d'AIR FRANCE pour le secteur Proche-Orient, en retraite :

<b>Mairie d'Auneau (siège de l'enquête)</b>	<b>Mairie Annexe de Bleury-Saint-Symphorien</b>
Lundi 14 décembre 2020 de 9h00 à 12h00	Vendredi 18 décembre 2020 de 16h00 à 19h00
Mardi 22 décembre 2020 de 14h00 à 17h00	Samedi 9 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
Samedi 16 janvier 2021 de 9h00 à 12h00	Vendredi 15 janvier 2021 de 16h00 à 19h00

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public, sous couvert d'anonymat à la demande du citoyen, dans les registres présents dans la mairie d'Auneau et de la mairie annexe de Bleury-Symphorien. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public). Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M<sup>me</sup> Bin XIONG, architecte, conseiller du maître d'ouvrage, Bureau d'études Cathala Architectes à l'adresse électronique suivante : [enquete.esclimont@gmail.com](mailto:enquete.esclimont@gmail.com). Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans la mairie d'Auneau et la mairie annexe de Bleury-Symphorien, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M<sup>me</sup> la Préfète d'Eure-et-Loir statuera par arrêté sur la demande. Un arrêté de permis de construire sera délivré par M. Le Maire. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.